



LE P'TIT LOYATAIS

EDITO

Chers Loyatais, Chères Loyataises,

Le conseil municipal a validé, lors de sa séance du 8 décembre 2020 le lancement de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur dans notre commune. Un groupe de travail a été constitué : il se réunit une fois par mois et bénéficie de l'appui technique du bureau d'études L'Atelier d'Ys de La Mézières (Ille et Vilaine).

Le PLU, c'est quoi ?

Juridiquement

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pour objectif de traduire le projet d'aménagement et de développement durable de la commune sur une période de 10 ans. La loi « Grenelle II » et la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) ont renforcé les notions de protection de l'activité agricole et de l'environnement, limitent l'urbanisation hors agglomération. Conformément à l'article **L. 101-2** du code de l'urbanisme, le PLU doit déterminer les conditions permettant l'équilibre entre le développement et la protection, en respectant les objectifs du développement durable, la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat.

Le PLU doit anticiper, encadrer et accompagner l'évolution de la ville dans ses différentes composantes : démographie, habitat, économie, mobilité, équipements, cadre de vie, etc... Il doit également être « compatible » avec plusieurs documents supra-communaux (SCoT du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, PLH de Ploërmel Communauté, SDAGE Loire-Bretagne, SAGE Vilaine, SRADDET...). **Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de réviser le PLU de Loyat.**

... et concrètement

Les missions d'un plan local d'urbanisme sont de :

- planifier le projet politique de développement de la commune sur environ 10 ans ;
- réglementer les formes urbaines et la densité des constructions sur l'ensemble de la commune ;
- permettre la délivrance des autorisations (permis de construire, permis de démolir, déclaration préa-

lable, etc...) sur la base des règles définies.

Les 2 grandes étapes de la révision du PLU

1) une phase d'élaboration et de concertation comprenant :

- l'élaboration du diagnostic et la détermination des enjeux ;
- l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ;
- la rédaction du règlement et la finalisation du dossier définitif.

2) une phase de consultation auprès des institutions et de la population (avec enquête publique) avant son approbation par le conseil municipal.

La procédure est rythmée par quatre passages en conseil municipal :

- pour valider la révision du PLU ;
- pour débattre sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ;
- pour arrêter le projet de PLU et tirer le bilan de la concertation ;
- pour approuver le PLU.

La concertation

Tout au long de la procédure de révision du PLU, la population sera invitée à s'exprimer par le biais de réunions publiques animées par l'Atelier d'Ys, d'un questionnaire qui sera disponible dès le début de la procédure, d'une boîte à idées mise en place à l'accueil de la mairie et d'une permanence en mairie tenue par le bureau d'étude.

Nous invitons la population et les propriétaires de la commune à se tenir informés et à formuler leur avis aux moments clés de la procédure de révision.

Patrice Lameul.

Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme

VIE ASSOCIATIVE

GARDE DE L'YVEL (Football)

Le club de football recherche des jeunes joueurs nés entre 2011 et 2016.

Si votre enfant est intéressé par ce sport, n'hésitez pas à contacter :

Jean-Claude Chérel (06.85.64.09.90)

ou Christian Vincent (06.60.43.67.03)

BASKET CLUB

La saison de basket va repartir en septembre avec son équipe loisirs. Les personnes qui désirent jouer, s'investir dans le club ou avoir simplement des renseignements peuvent contacter les numéros ci-dessous : Rozenn au 06.68.80.23.08 ou Magali au 06.14.30.43.55 .

Bonne reprise à tous les clubs.

Rozenn Boschet, Présidente

RANDO PLAISIR

Le 20 juillet prochain, l'Association organise une randonnée de 9 kms dans les Landes de Gurvan à Campénéac. Départ de la salle polyvalente à 13h30.

TENNIS CLUB LOYATAIS

Le Tennis Club Loyatais a organisé un tournoi interne le 27 juin sur le terrain extérieur. Durant la matinée, 12 joueurs se sont affrontés sur 8 rencontres à 4 jeux. Il reste à faire les finales gagnantes et consolantes, n'ayant pu finir à cause de la pluie. Toutefois, elle ne nous a pas empêchés d'allumer le barbecue afin de fêter nos retrouvailles après 8 mois d'arrêt.

Nous nous sommes donnés RdV au mois de septembre pour le début du championnat départemental 3.

À la rentrée les inscriptions aux cours jeunes reprendront encadrés par Elise Raflebeau.

Inscriptions possibles auprès de

Guillemaud Pierre-Yves
au 06.07.90.09.90.

tjeune1solution.gouv.fr



Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

LOYAT VOLLEY CLUB

Cette année 2020-2021, aura été une année morte pour le volley de LOYAT à cause des différents confinements : l'accès à la salle n'a été possible que 3 mois sur 12. Les licences n'ont pas été renouvelées, aucune rencontre avec un autre club n'a donc pu avoir lieu.

Depuis ce mois de Juin, quand la météo nous le permet, nous pratiquons le volley en Beach sur la base de loisirs de Taupont.

Pour celles et ceux qui désirent nous connaître ou si ce n'est, que pour s'amuser, vous serez les bienvenus. La rentrée se fera le deuxième jeudi de

Septembre, donc si vous voulez venir nous voir, la première année est gratuite (sauf, si vous voulez une licence pour jouer en compétition, vous ne paierez que la licence).

Les entraînements ont lieu le jeudi de 20h45 à 22h30 dans une ambiance conviviale, le club est mixte et de tout niveau (même débutant) et nous participons au championnat FFVB pour ceux qui veulent.

Contact : URVOY Joël : 06.23.21.32.03

Joel.urvoy@sfr.fr

COMITE DE JUMELAGE LOYAT - RIVIERE

Face à l'incertitude de l'avenir de la pandémie, le cabaret d'octobre 2021 est annulé. L'artiste humoriste imitateur Philippe Chatain est retenu pour l'an prochain.

A la place de cette soirée conviviale, l'association vous propose un repas à emporter le samedi 23 octobre : tripes cuites au chaudron. 25 ans après, elle renoue ainsi avec les repas coutumiers d'octobre qui s'étaient arrêtés en 1996, pour cause de vache folle. Les tickets seront en vente auprès des membres de l'association. Les tripes cuisent toute la journée à l'extérieur : vous pourrez passer voir les cuisiniers qui tournent sans cesse ces abats. Une buvette sera ouverte.

Laurence Trehorel, Présidente

LES AMIS DE THEODORE BOTREL



Pour la Rentrée,
COLLECTE DE PAPIERS

Trier et Participer à un geste écocitoyen en nous aidant à collecter tout l'été :



!!! INTERDITS !!!

Ficelles, trombones, agrafes, emballages plastiques, cartonnets (type emballage de yaourts), reliures de documents ou encore anneaux de classeurs,

Particulier ou Entreprise, vous pouvez tous participer !
Fin de collecte le week-end du 11-12 septembre à l'école Théodore Botrel de Loyat

Contact et renseignements
lesamisdetheodorebotrel@gmail.com
06.48.20.56.32



14 juillet : concours de palets organisé par La Breizh Desbois

15 août : passage de la balade des Motards sur une partie de la commune

Services aux Loyatais

BOITE A LIVRES

N'hésitez pas à vous arrêter dans notre jardin pédagogique qui se situe derrière la maison médicale. Vous pourrez vous poser tranquillement sur un banc et lire un livre que vous aurez choisi dans cette jolie boîte à livres récemment installée. Elle a été fabriquée par un habitant de la commune, Jean-Marie LE CORNU, que la municipalité tient à remercier. Les agents municipaux ont été à son écoute et la commune a fourni tout le matériel nécessaire à sa fabrication. Les mains de cet habitant ont fait le reste. Les bénévoles de la médiathèque ont placé les premiers livres qu'ils avaient en double. Cer-

tains d'entre vous n'ont pas attendu et ont déjà partagé et emprunté quelques ouvrages. Par la même occasion, suivez le sentier « pieds nus », découvrez les bacs de légumes ainsi que les plantes aromatiques. Observez l'hôtel à insectes qui abrite plusieurs espèces.



APPLICATION POUR MOBILE ET TABLETTE :

Ma Mairie en Poche

L'application **Ma Mairie en poche** compte déjà 370 abonnés : vous êtes donc nombreux à recevoir des notifications depuis sa mise en place en février dernier (météo, réunions du conseil municipal, vie associative, coupure électrique, travaux, élection, etc...).

Si vous ne bénéficiez pas encore de ce service gratuit et anonyme, n'hésitez plus à télécharger **Ma Mairie en Poche** (MMEP) sur votre portable ou sur votre tablette, c'est très simple. Les élus de la commission communication peuvent également vous aider si vous rencontrez des difficultés à l'installer. Pour cela, faites vous connaître au secrétariat de la mairie et vous serez rapidement rappelé (e).

Les commerçants vous informent.....

Le Restaurant La Breizh Desbois organise un concours de palets le **14 juillet prochain en simple le matin et en doublon l'après-midi**, près de l'étang communal de Loyat, derrière le camping. Inscriptions et informations au 06.69.34.88.68. Restauration sur place le midi.

Services médicaux :

Médecin :
02.97.73.06.92

Cabinet infirmiers :
02.97.73.87.74

Kinésithérapeute :
02.97.93.02.24

Dentiste :
02.97.93.11.12

Numéros d'urgence :
Pompiers : 18 ou 112
Pharmacie de garde :
3237
SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Horaires de la mairie :

Lundi et mercredi :
14h-17h30

Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 et

14h-17h30

Tél : 02.97.93.02.33

Site internet : loyat.fr
accueil@loyat.fr

Horaires de la médiathèque :

Mercredi : 14h à 18h

Samedi : 10h30 à 12h

FRELONS ASIATIQUES

Morgan Demolliens est référent pour la commune : il a pour mission d'identifier les nids de frelons asiatiques et d'informer les usagers sur cette espèce. Il peut également, si besoin, vous orienter vers une entreprise privée de destruction du nid (une liste est disponible en mairie).

Contact : 06.38.40.22.62

PIEGEAGE DES RAGONDINS

La municipalité tient à remercier les 7 piègeurs de ragondins qui œuvrent toute l'année, sur toute la commune, pour éviter la propagation de ces nuisibles dans les étangs privés, sur les berges des rivières etc...

Daniel Santier, René Papion, Eugène Papion, Joël Berthier, Gabriel Papion, Sébastien Coignard et Yannick Lequitte ont capturé 190 ragondins depuis un an, dont 132 au cours de la période intensive du 24 novembre au 24 décembre 2020.

Leur intervention est importante car les ragondins provoquent des dégâts sur les berges de nos cours d'eau et de nos étangs. Ils sont également porteurs de la Leptospirose, maladie transmissible à l'homme et aux animaux de compagnie notamment. Il est donc nécessaire de ne pas déplacer les cages installées par les piègeurs.

Vie scolaire et périscolaire

Ecole Théodore Botrel

L'année scolaire se termine après des mois encore très particuliers mais riches en échanges, partages et continuité pédagogique entre les familles loyataises et l'équipe pédagogique. Les nombreux projets menés ont permis à l'école d'être labélisée « Ecole en Poésie » et « Ecole en démarche de développement durable ». L'école a accueilli 42 familles cette année contre 28 l'an passé et bénéficiera d'une ouverture de classe à la rentrée prochaine. Les inscriptions sont toujours possibles pour les enfants nés en 2018/2019 ou autres. Vous pouvez contacter pendant l'été la directrice, Marie LE BRUN, par mail ec.0560439y@ac-rennes.fr

Une collecte de papiers (journaux, livres, cartons, prospectus...) est organisée à la rentrée par l'Amicale des parents d'élèves. Vous pouvez les déposer à l'école du 6 au 11 septembre.

Merci à vous et un très bel été à tous !

Tarifs du restaurant scolaire

Les tarifs 2020/2021 sont reconduits à l'identique pour l'année 2021/2022.

La société API Restauration a été retenue à l'issue du marché public : elle préparera et livrera les repas pour les élèves dès la rentrée prochaine.

Voici les tarifs proposés aux familles :

Inscription régulière : 3.38 €
Inscription occasionnelle : 4.17 €
Adulte : 7.46 €

Médiathèque

Chers amis lecteurs,

Venez sans tarder découvrir les nouveautés de l'été, à emprunter sans modération, à glisser dans votre valise si vous comptez voyager, ou à découvrir, allongés dans votre chaise-longue sous notre beau soleil de Bretagne (oups..).

Voici les derniers titres achetés qui feront votre bonheur durant cet intermède estival : *L'ange de Pigalle* de LINDA ; *Des ailes d'argent* de Camilla LACKBERG ; *Le mystère Soline - Tome 2* de Marie-Bernadette DUPUY ; *La charmante librairie des flots tranquilles* de Jenny COLGAN ; *Libération* d'Imogen KEALEY ; *La disparue de Birmanie* de Dinah JEFFERIES ; *Une si longue haine* de Martine DELOMME ; *1991* de Franck THILLIEZ ; *La chasserresse* de KATE QUINN ; *Les Possibles* de Virginie GRIMALDI ; *Le tournoi suit toujours la lumière du soleil* de Martha HALL KELLY.

Bonne lecture à tous !

Maryse Vincent,

Responsable bénévole de la Médiathèque

NB : la médiathèque sera fermée du 29 juillet au 31 août pour permettre aux bénévoles de profiter de la saison estivale. La municipalité remercie toute l'équipe qui assure l'accueil du public lors des différentes permanences.

Embellissement/cadre de vie



En 2018, les Loyatais ont été récompensés par le comité national des villes et villages fleuris et décrochaient la 4^{ème} fleur. 3 ans après, le mardi 22/06/2021, une poignée d'élus et une représentation du Grand Bassin de l'Oust ont accueilli l'équipe du comité national composée de 4 personnes, afin de confirmer cette distinction.

Nous leur avons fait visiter notre commune en passant par l'aérodrome, les baux de Caulnes, l'étang, la voie verte et le bourg. Ils ont ainsi pu découvrir une partie de notre patrimoine bâti, notre patrimoine naturel, nos infrastructures, nos commerces et nos aménagements paysagers.

Nous avons échangé sur les animations proposées aux habitants qui créent du lien social et la vingtaine d'associations qui dynamisent notre commune. Tous ces points comptent pour le label. Il faudra être patient et attendre fin septembre pour savoir si Loyat conserve ses 4 fleurs, ce que nous souhaitons tous !

Solène Lemoing, conseillère déléguée à l'embellissement et au cadre de vie

Informations diverses

MSA : UN SOUTIEN AUX AIDANTS

Depuis la mi-février 2021, la MSA, Porte de Bretagne propose un dispositif « Bulle d'air » pour soulager les personnes s'occupant de leurs proches, famille ou amis. Une personne, appelée « relayeur » les remplace pendant quelques heures ou jours, s'occupe du malade et effectue tous les actes indispensables à son état de santé. Il n'est pas nécessaire d'être affilié à la MSA pour en bénéficier, le service est ouvert à tous les régimes de protection sociale. C'est un complément aux autres services d'aides à la personne et il est possible de bénéficier d'aides financières. « Bulle d'air » est accessible en journée à partir de 3 heures consécutives de présence, la nuit, 24h/24 le week-end, les jours fériés, ponctuellement ou régulièrement.... Il faut compter une dizaine de jours pour mettre en place le dispositif. Une visite à domicile est organisée pour analyser les besoins et un devis est établi. La MSA est adossée au service d'aide à domicile AMPER, membre de son groupe pour ce dispositif.

Contact : 02-97-46-51-97 par internet : bulledair@amper-asso.fr et www.repit-bulledair.fr ;

PASS CULTURE POUR LES JEUNES DE 18 ANS

Le pass Culture est une mission de service public portée par le **ministère de la Culture**. Ce dispositif permet à chaque jeune, dès qu'il atteint l'âge de 18 ans, d'avoir accès à une application sur laquelle il dispose de **300 € pendant 24 mois** pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, instruments de musique, cinéma etc...).

Pour en bénéficier, il faut télécharger l'application « Pass Culture » et faire l'inscription en ligne. Ensuite, il sera possible d'accéder à toutes les offres et commander auprès des nombreux partenaires.

Plus de renseignements sur le site internet : pass.culture.fr.

UN LOTISSEMENT COMMUNAL EN PROJET

Lors de sa séance du 6 juillet, le conseil municipal a approuvé l'achat de la parcelle ZE 220 d'une superficie de 12 580 m² située près du Lotissement de Poulouan, et appartenant à la Communauté de communes. La Municipalité souhaite créer un lotissement communal à cet emplacement afin de répondre à la demande de terrains constructibles.

Vie économique : nouveau à Loyat

Thierry DORE

Petits travaux intérieurs et extérieurs

4 chemin des Courtils 56800 LOYAT

Contact : 07.72.09.02.17

Chèques CESU acceptés.